

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°32

AVRIL
MAI
JUIN
2022

Assemblée Générale NTF PAGE 2

Présidence suédoise PAGE 3

Europe RED III : Vers une
limitation progressive
de la biomasse ligneuse
comme source d'énergie
renouvelable? PAGE 4

Forêt Résiliente 2023 :
le troisième appel à projets
est lancé ! PAGE 5

Soirée de clôture de la phase 2
des Assises de la forêt PAGE 6

Des règles communales
sévères en matière de la
conservation de la nature PAGE 10

Le futur décret
bail à ferme en Flandre PAGE 12

Conférence sur
le Foncier agricole PAGE 14

Un bilan des projets de
restauration écologique
du Programme wallon de
Développement Rural PAGE 18

SAVE THE DATE

• Assemblée Générale Jeudi 25 mai 2023

11h - 13h

Visite de la ferme-pilote d'Agriland
à Haut-Ittre

16h15

Assemblée Générale de NTF
au Château-ferme de Profondval

18h15

Conférence "Le propriétaire privé,
partenaire de la biodiversité"

► Programme en page 2

• Assemblée Générale Extraordinaire Lundi 19 juin 2023, 18h

Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux

► Convocations par courrier début mai !



Ce trente-deuxième
numéro de Ma
Terre, Mes Bois se
fait encore l'écho d'une
actualité agricole et forestière bien remplie. Tout
d'abord, l'actualité européenne, avec la Directive

RED III dont nous sommes parvenus à limiter
les effets par notre action conjointe avec les
syndicats européens et d'autres associations de
propriétaires forestiers de pays membres. Le bois
comme source d'énergie n'aurait à terme plus été
comptabilisé parmi les énergies renouvelables,
alors que tout producteur forestier sait combien
ce matériau est par nature renouvelable.

Vous lirez aussi un compte-rendu de notre
conférence sur le foncier agricole et les Assises
de la Terre, le lancement du 3e appel à projet
Forêt Résiliente - nettement amélioré - que
nous saluons, ainsi qu'un état des lieux des
Assises de la Forêt dont la deuxième phase
s'est clôturée en mars par la publication de 74
résolutions qui doivent inspirer les rédacteurs
de la Stratégie Forestière Régionale. NTF restera
attentive à être consultée durant cette phase
rédactionnelle qui devrait aboutir d'ici la fin
de l'année.

Enfin, il est utile de rappeler les risques liés
au recours abusif à l'article 58 quinquies de
la Loi sur la Conservation de la Nature par
les communes pour ériger des règlements
communaux plus stricts que ce que prévoit
la loi. Ici encore, NTF a agi pour préserver vos
droits futurs.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que
je m'adresse à vous pour la dernière fois en
tant que Président de NTF, dans les colonnes
d'une revue qui a vu le jour il y a huit ans, à une
époque où j'étais administrateur et membre
du groupe de travail « communication » qui l'a
mise sur pied pour mieux vous informer. Ces
trois dernières années consacrées à la prési-
dence de notre association furent pour moi
un réel défi à relever et un travail sans relâche
avec une équipe opérationnelle dynamique
et motivée. Les dossiers ayant un impact sur
la propriété forestière et agricole sont en effet
toujours plus nombreux et importants tant au
niveau régional qu'europpéen.

Toutefois je resterai encore représentant de
NTF au Pôle Ruralité où je présiderai toujours la
Section Forêt et Filière Bois, ce qui me permettra
de rester au fait de l'actualité forestière et d'y

représenter les propriétaires forestiers privés
et leurs intérêts.

Je voudrais profiter de ce dernier éditorial pour
adresser un triple merci, et exprimer un souhait :

Merci d'abord à tous les administrateurs de
notre association qui s'investissent en contri-
buant, par leurs connaissances et compétences,
à enrichir le débat lors de nos réunions de
conseil d'administration afin que les décisions
qui y sont prises, le soient en connaissance de
cause et dans l'intérêt du plus grand nombre
de nos membres.

Merci ensuite à l'équipe opérationnelle qui se
consacre avec beaucoup de force et de convic-
tion à défendre les causes qui sont les nôtres,
tant d'un point de vue juridique que sur les
plans de la communication et de l'organisation.
Séverine, Sylvie, William et les juristes qui l'ont
précédé ont donné et donnent au quotidien un
maximum de leur temps et de leur énergie à
fournir le meilleur de leurs capacités au service
de notre association.

Merci enfin à vous tous, membres de NTF, sans
qui notre association n'existerait pas. Non
seulement votre soutien financier, mais aussi
vos encouragements et avis sont le moteur de la
vie de notre organisation qui sans cesse veille,
et je l'espère veillera encore de nombreuses
années, à défendre vos droits. Nous avons
besoin de vous et de votre rayonnement autour
de vous pour toujours mieux faire connaître
NTF et continuer à augmenter le nombre de
nos membres. Vous êtes nos meilleurs ambas-
sadeurs !

Mon souhait le plus cher est que notre asso-
ciation reste toujours aussi dynamique et plus
que jamais force de proposition pour le monde
politique ; qu'elle continue à défendre avec
conviction les intérêts des propriétaires ruraux,
et à promouvoir le rôle économique, social et
environnemental qu'ils jouent au sein d'un
environnement en pleine évolution, confronté
aux enjeux du changement climatique.

Le propriétaire rural qui, dans le respect des
droits et devoirs de chacun, aura géré une
terre ou une forêt dont il a la garde de manière
responsable et durable lèguera à sa descen-
dance un trésor personnel inestimable qui
bénéficiera de facto à la société tout entière.

Frédéric Petit
Président de NTF